

Mise à jour sur le marché du travail des Premières Nations

Titre : Marché du travail des Premières Nations

Historique

La Résolution 25/2018, *Prochaines étapes d'une stratégie distincte sur le marché du travail des Premières Nations*, donne des directives à l'APN et au Comité des Chefs sur le développement des ressources humaines (CCDRH) pour affirmer les droits des Premières Nations à une meilleure situation économique et sociale, en imposant des mesures visant à éliminer les obstacles personnels et institutionnels qui empêchent les Premières Nations d'accéder aux débouchés offerts par le marché du travail et à promouvoir l'accès et des solutions différentes à une plus grande indépendance économique.

Comme le souligne l'exposé économique d'automne de novembre 2020, les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le marché du travail des Premières Nations a conduit le gouvernement fédéral à annoncer un financement de 144,2 millions de dollars pour le programme de Formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (FCEA). L'investissement initial dans le programme de FCEA aide dans l'immédiat. Toutefois, il est essentiel de continuer à plaider en faveur d'un soutien supplémentaire pour répondre aux besoins de la main-d'œuvre des Premières Nations, tels qu'ils sont déterminés par les Premières Nations. Pour ce faire, il faut s'efforcer de surveiller et d'évaluer l'incidence continue de la pandémie sur le marché du travail des Premières Nations.

En plus des considérations liées à la COVID-19, d'autres efforts nécessitent de mener des recherches déterminantes en vue de cerner les besoins du marché du travail des Premières Nations et la voie à suivre pour transférer aux Premières Nations la compétence et la gouvernance en ce qui a trait aux services du marché du travail. Les dirigeants des Premières Nations, en partenariat avec le Canada, cherchent à améliorer les résultats socioéconomiques des Premières Nations, et un élément clé de cette démarche dépend des intrants, des activités, des résultats et de la stratégie globale de mesure du rendement de la Stratégie sur le marché du travail des Premières Nations.

Récentes activités de plaidoyer de l'APN

La Résolution 25/18, *Prochaines étapes d'une stratégie distincte sur le marché du travail des Premières Nations*, enjoint au CCDRH de demander au gouvernement du Canada de travailler avec les Premières Nations à l'établissement d'une nouvelle approche du renforcement du capital humain centrée sur une relation de gouvernement à gouvernement qui reconnaît la compétence et l'autorité des Premières Nations en matière de gouvernance et de prestation de services.

Personne-ressource : Alison Anderson, directrice du Secteur du développement économique,
aanderson@afn.ca

Le gouvernement du Canada a reconnu l'importance d'une démarche fondée sur les distinctions qui reconnaît les besoins uniques des Premières Nations. Le 1^{er} avril 2019, EDSC a lancé le programme de Formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (FCEA), qui comprend un volet distinct pour le marché du travail des Premières Nations. Le CCDRH a fait savoir à la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail que les investissements à long terme (10 ans) réalisés dans le budget de 2018 constituaient un bon point de départ et un allègement du gel des investissements en vigueur depuis 1999. Le CCDRH et la ministre ont convenu que les travaux visant à promouvoir des investissements indexés supplémentaires pour la capacité de gouvernance et de nouveaux instruments financiers qui répondent à l'inflation et à la croissance démographique devront être achevés.

Les dirigeants des Premières Nations ont accompli des progrès en ce qui concerne l'établissement d'une stratégie distincte sur le marché du travail des Premières Nations dans le cadre du programme de FCEA, à compter de 2019-2020. Cela comprend des investissements de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans, des accords sur dix ans pour la planification à plus long terme, une légère augmentation du financement et des occasions d'améliorer la stratégie grâce à une approche évolutive.

Prochaines étapes

L'APN, avec les conseils du CCDRH et du Groupe de travail technique (GTT), prévoit élaborer conjointement un plan de travail axé sur la mise en œuvre de nouvelles ententes, la mesure du rendement, l'évaluation et le suivi du renforcement des capacités, l'amélioration de l'information et de la recherche sur le marché du travail pour tenir compte des effets de l'inflation et de la croissance démographique, et le rétablissement continu de la pandémie, à temps pour le prochain cycle budgétaire de la Stratégie sur le marché du travail des Premières Nations en 2023. Ces efforts comprendront également la promotion de l'accès des Premières Nations à de nouveaux investissements liés aux efforts globaux de reprise économique en raison de la pandémie de COVID-19. Tout ce travail appuiera les droits des Premières Nations à l'amélioration de leur situation économique et sociale et favorisera l'accès à une plus grande indépendance économique pour les Premières Nations.

Les efforts de plaidoyer menés par l'APN, le CCDRH et le groupe de travail technique comprendront la recherche d'investissements continus et d'un appui supplémentaire pour la formation et l'emploi, y compris l'emploi des jeunes, et veilleront à ce que les priorités énoncées dans le discours du Trône de 2021 et dans la lettre de mandat de la ministre soient respectées et mises en œuvre.

En mars 2022, EDSC a présenté au Conseil du Trésor une mise à jour de la stratégie de mesure du rendement élaborée conjointement. Le sous-groupe de travail technique sur le développement des ressources humaines a fait part de ses commentaires sur la nécessité d'inclure des données qualitatives et des données fournies par les parties aux accords. Les

Personne-ressource : Alison Anderson, directrice du Secteur du développement économique,
aanderson@afn.ca

réussites du programme de FCEA ne peuvent pas être racontées uniquement à l'aide de données quantitatives, et un mécanisme doit être mis en place pour permettre aux participants au programme de FCEA de faire part de leurs expériences. Les commentaires ont également porté sur le manque de financement attribuable à l'augmentation de la population, à la hausse du coût de la vie et à l'inflation.

Mandaté par la Résolution 25/18, le CDRH continuera de demander au gouvernement du Canada de travailler avec les Premières Nations à la mise en œuvre d'une nouvelle approche du renforcement du capital humain centrée sur une relation de gouvernement à gouvernement qui reconnaît la compétence et l'autorité des Premières Nations en matière de gouvernance et de prestation de services.